



SELARL DE BOUVET - TABUTIN

Commissaires de justice associés

51 RUE ALFRED CURTEL

13010 MARSEILLE

Tél. 04 91 79 09 93 – Fax. 04 91 79 04 93

Site : www.interencheres.com/13004 - Email : contact@tabutinencheres.com

Siret : 942 662 885 00018

ZA DE L'ANJOLY -33 RUE DE BERLIN
13127 VITROLLES

EXPOSITION A PARTIR DE 9H00

Conditions de vente www.interencheres.com/13004

TOUTE ADJUDICATION DOIT ETRE CAUTIONNEE PAR LE DEPOT D'UNE GARANTIE CARTE BLEUE DE 1000 €UROS. L'ETUDE SE RESERVE LE DROIT D'EXIGER UNE CAUTION PLUS IMPORTANTE AFIN DE PERMETTRE DE PORTER UNE ENCHERES (CELA SERA ALORS STIPULE DANS LA DESIGNATION DU LOT)..

UNE EXPOSITION PREALABLE AYANT PERMIS AUX ADJUDICATAIRES D'EXAMINER LES VEHICULES MIS EN VENTE, IL NE SERA ADMIS AUCUNE RECLAMATION UNE FOIS L'ADJUDICATION PRONONCEE. LES RENSEIGNEMENTS DONNES A TITRE PUREMENT INDICATIF COMME LE KILOMETRAGE N'ENGAGENT PAS LE COMMISSAIRE PRISEUR.

TOUS NOS VEHICULES BENEFICIENT DE NOMBREUSES PHOTOS ET D'UN CONTROLE TECHNIQUE (SI VEHICULE ROULANT SOUMIS A CONTROLE TECHNIQUE VOLONTAIRE OU PERIODIQUE) : NOUS INVITONS CHAQUE ENCHERISSEUR A DEMANDER AVANT LA VENTE PHOTOS ET CONTROLE TECHNIQUE DU VEHICULE SOUHAITE.

LES VEHICULES SONT FOURNIS AVEC 1 SEULE CLE. SI TOUTEFOIS NOUS POSSEDONS LE DOUBLE DE CLES, CELUI-CI VOUS SERA REMIS LORS DE L'ENLEVEMENT DU VEHICULE. EXCEPTION FAITE POUR LES VEHICULES ANNONCES SANS CLE.

PAIEMENT :

- CARTE BLEUE
- VIREMENT BANCAIRE
- POUR DES RAISONS DE SECURITE, IL NE SERA ACCEPTE AUCUN REGLEMENT EN ESPECES.

A PAYER EN SUS DES ENCHERES:

- FRAIS DE VENTE : 14,28 % TTC
- COMMISSION INTERENCHERES LIVE : + 40€ HT (48 € TTC)

LE REGLEMENT ET L'ENLEVEMENT DES VEHICULES (ADJUDICATION MAJOREE DES FRAIS DE VENTE) DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT EFFECTUE DANS UN DELAI MAXIMUM DE 3 JOURS SUIVANT LA VENTE. PASSE CE DELAI DES FRAIS DE GARDIENNAGE SERONT FACTURES A L'ACQUEREUR. TOUT VEHICULE NON REGLE SOUS 8 JOURS APRES LA VENTE SERA REMIS EN VENTE DANS LE CADRE DE LA « FOLLE ENCHERE » AVEC LES CONSEQUENCES FINANCIERES (ENCAISSEMENT DE L'ACOMPTE) ET JUDICIAIRE QUE CELA REPRESENTA POUR L'ACQUEREUR DEFAILLANT.

ASSURANCE : LES ACQUEREURS DOIVENT ASSURER LES VEHICULES AVANT L'ENLEVEMENT

IMMATRICULATION : LES ACQUEREURS DOIVENT FAIRE ETABLIR LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION A LEUR NOM DANS LE DELAI LEGAL, SELON L'ART R.322-5.-I.

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE REVISION APRES VOTRE ACHAT ET DE FAIRE CONTROLER, SI NECESSAIRE, QUE LE CHANGEMENT DE COURROIE DE DISTRIBUTION AIT ETE FAIT SUIVANT LES DONNEES CONSTRUCTEUR.

VENTE PAR INTERENCHERES LIVE

LORS DE SON INSCRIPTION A LA VENTE VIA INTERENCHERES.COM L'ENCHERISSEUR TRANSMET A LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN SES COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES AINSI QU'UNE EMPREINTE CARTE BANCAIRE VALIDEE PAR 3D SECURE AVEC LA BANQUE EMETTRICE DE LA CARTE.

CETTE EMPREINTE CARTE BANCAIRE EST FAITE A TITRE DE GARANTIE DE PAIEMENT. ELLE GARANTIT A LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN LA SOLVABILITE DE L'ENCHERISSEUR EN CAS D'ADJUDICATION EN SA FAVEUR. LE MONTANT DE LA GARANTIE EXIGEE PAR LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN EST DE 1000€.

NI LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN NI CPM N'ONT ACCES EN CLAIR AUX COORDONNEES CARTES BANCAIRES DES ENCHERISSEURS (CF ART 10.6 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE INTERENCHERES).

(I) EN CAS D'ADJUDICATION EN SA FAVEUR, LA SOMME SERA PRELEVEE ET CONSTITUERA UN ACOMPTE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 114-1 DU CODE DE LA CONSOMMATION.

A CE TITRE, ELLE EST NON REMBOURSABLE ET AUCUN DEDIT DE L'ENCHERISSEUR N'EST POSSIBLE, LE CONTRAT ETANT VALABLEMENT FORME AU PRONONCE DE L'ADJUDICATION PAR LE COMMISSAIRE-PRISEUR EN VERTU DES ARTICLES L. 320-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE. LE RESTE DU MONTANT DU DEVRA ETRE REGLE PAR UN AUTRE MOYEN DE PAIEMENT EN ACCORD AVEC LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN.

(II) EN CAS DE DEFAUT DE PAIEMENT AVERE DE L'ADJUDICATAIRE ET AU TERME DE LA PROCEDURE DE RELANCE MISE EN PLACE PAR LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN, L'ACOMPTE SERA CONSERVE PAR SELARL DE BOUVET-TABUTIN AU TITRE DES DOMMAGES ET INTERETS, DES FRAIS ADMINISTRATIFS ENGENDRES ET DE LA REMISE EN VENTE DU VEHICULE.

ENCHERES EN DIRECT VIA WWW.INTERENCHERES.COM/13004

SI VOUS SOUHAITEZ ENCHERIR EN LIGNE PENDANT LA VENTE, VEUILLEZ-VOUS INSCRIRE SUR WWW.INTERENCHERES.COM/13004 ET EFFECTUER UNE EMPREINTE CARTE BANCAIRE (NI VOTRE NUMERO DE CARTE BANCAIRE, NI SA DATE D'EXPIRATION NE SONT CONSERVES). VOUS ACCEPTEZ DE CE FAIT QUE WWW.INTERENCHERES.COM COMMUNIQUE A LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN TOUS LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE INSCRIPTION AINSI QUE VOTRE EMPREINTE CARTE BANCAIRE. LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN SE RESERVE DE DEMANDER, LE CAS ECHEANT, UN COMPLEMENT D'INFORMATION AVANT VOTRE INSCRIPTION DEFINITIVE POUR ENCHERIR EN LIGNE. TOUTE ENCHERE EN LIGNE SERA CONSIDEREE COMME UN ENGAGEMENT IRREVOCABLE D'ACHAT. SI VOUS ETES ADJUDICATAIRE EN LIGNE, VOUS AUTORISEZ LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN, SI ELLES LE SOUHAITE, A UTILISER VOTRE EMPREINTE CARTE BANCAIRE POUR PROCEDER AU PAIEMENT, PARTIEL OU TOTAL, DE VOS ACQUISITIONS Y COMPRIS LES FRAIS HABITUELS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR .

ORDRES D'ACHAT SECRETS VIA [INTERENCHERES.COM/13004](http://WWW.INTERENCHERES.COM/13004)

LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN N'A PAS CONNAISSANCE DU MONTANT MAXIMUM DE VOS ORDRES DEPOSES VIA [INTERENCHERES.COM/13004](http://WWW.INTERENCHERES.COM/13004) VOS ENCHERES SONT FORMEES AUTOMATIQUEMENT ET PROGRESSIVEMENT DANS LA LIMITE QUE VOUS AVEZ FIXEE. L'EXECUTION DE L'ORDRE S'ADAPTE AU FEU DES ENCHERES EN FONCTION DES ENCHERES EN COURS. LE PAS D'ENCHERE EST DEFINI PAR UN INTERVALLE DE 100 EUROS. SI VOUS ETES ADJUDICATAIRE VIA UN ORDRE D'ACHAT SECRET, VOUS AUTORISEZ LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN, SI ELLE LE SOUHAITE, A UTILISER VOTRE EMPREINTE CARTE BANCAIRE POUR PROCEDER AU PAIEMENT, PARTIEL OU TOTAL, DE VOS ACQUISITIONS Y COMPRIS LES FRAIS HABITUELS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. LES FRAIS D'EXPEDITION SONT A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR. EN CAS DE DEMANDE D'EXPEDITION, L'ADJUDICATAIRE DECHARGE LA SELARL DE BOUVET-TABUTIN DE TOUTE RESPONSABILITE CONCERNANT L'ENVOI.